conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

ADDINOL Eco Gear 680 M

Date de révision: 10.03.2025 Code du produit: 741074 Page 1 de 16

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

ADDINOL Eco Gear 680 M

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

Huile à engrenages.

Uniquement pour usages industriels.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant

Société: ADDINOL Lube Oil GmbH

Gebäude 4609

Rue: Am Haupttor Lieu: D-06237 Leuna

Téléphone: +49 (0) 3461 845-0 Téléfax: +49 (0) 3461 845-555

E-mail: info@addinol.de
Interlocuteur: Service technique
Internet: www.addinol.de

Service responsable: Service technique d'ADDINOL

Fournisseur

Société: ADDINOL Lube Oil France SAS
Rue: 30 bis Rue du Vieil Abreuvoir
Lieu: F-78100 Saint-Germain-en-Laye

Téléphone: +33 661 83 73 58 E-mail: info@addinol.fr

1.4. Numéro d'appel d'urgence: numéro ORFILA (INRS) : +33 (0) 1 45 42 59 59

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) nº 1272/2008

Aquatic Chronic 3; H412

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

Le mélange est classé dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement (CE) nº 1272/2008

Mentions de danger

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation de recyclage ou d'élimination des

déchets agréée.

Conseils supplémentaires

Le produit est classé et étiqueté conformément aux directives CE ou aux lois nationales respectives.

2.3. Autres dangers

Un contact prolongé/fréquent avec la peau peut priver la peau de son sébum et provoquer des dermatoses.

Ne pas laisser le produit épandu s'infiltrer dans le sol.

Ne pas laisser s'échapper le produit de façon incontrôlée dans l'environnement.

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

ADDINOL Eco Gear 680 M

Date de révision: 10.03.2025 Code du produit: 741074 Page 2 de 16

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Composants pertinents

N° CAS	Substance				
	N° CE	Nº Index	N° REACH		
	Classification (Règlement (CE) nº				
64742-57-0	Residual oils (petroleum), hydrotre	ated; Baseoil — unspecified		60 - < 80 %	
	265-160-8		01-2119489287-22		
	Produits de réaction de bis (4-méthe phosphore, l'oxyde de propylène e	< 0,40 %			
	931-384-6		01-2119493620-38		
	Acute Tox. 4, Eye Irrit. 2, Skin Sens	s. 1, Aquatic Chronic 2; H302 H	H319 H317 H411		
	Molybdenum trioxide, reaction prod	0,5 - < 1 %			
	947-946-9		01-2120772600-59		
	Skin Irrit. 2, Skin Sens. 1B, Aquatio	Chronic 4; H315 H317 H413	•		
68937-96-2	di-tert-butyl polysulfures	< 1 %			
	273-103-3		01-2119540515-43		
	Skin Sens. 1B, Aquatic Chronic 3;				
68411-46-1	alkylated diphenylamine			0,3 - < 0,5 %	
	270-128-1		01-2119491299-23		
	Repr. 2; H361f		•		
722503-68-6	Benzenesulfonic acid, methyl-, mo	0,3 - < 0,5 %			
	682-816-2		01-2119985162-35		
	Skin Sens. 1B; H317		•		
121158-58-5	dodécylphénol, ramifié			< 0,1 %	
	310-154-3	604-092-00-9	01-2119513207-49		
	Repr. 1B, Skin Corr. 1C, Eye Dam. H400 H410				

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

N° CAS	N° CE	Substance	Quantité			
	Limites de conc	Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA				
64742-57-0	265-160-8	Residual oils (petroleum), hydrotreated; Baseoil — unspecified	60 - < 80 %			
	dermique: DL5	0 = > 5000 mg/kg; par voie orale: DL50 = > 5000 mg/kg				
	931-384-6	Produits de réaction de bis (4-méthyl pentan-2-yl)-acide phosphorodithioïque avec l'oxyde de phosphore, l'oxyde de propylène et d'amines, C12-C14-alkyl (ramifié)	< 0,40 %			
	dermique: DL50 = > 2000 mg/kg; par voie orale: DL50 = > 2000 mg/kg					
68937-96-2	273-103-3	di-tert-butyl polysulfures	< 1 %			
	Skin Sens. 1B; H317: >= 46 - 100					
68411-46-1	270-128-1	alkylated diphenylamine	0,3 - < 0,5 %			
	dermique: DL50 = > 2000 mg/kg; par voie orale: DL50 = > 5000 mg/kg					
121158-58-5	310-154-3	dodécylphénol, ramifié	< 0,1 %			
	M=10	0 = ca. 15000 mg/kg; par voie orale: DL50 = 2100 mg/kg Aquatic Acute 1; H400:				

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

ADDINOL Eco Gear 680 M

Date de révision: 10.03.2025 Code du produit: 741074 Page 3 de 16

Information supplémentaire

DMSO-Extract < 3 %; IP 346. Système de classification : la classification corresponds aux listes CE actuelles complétées par des données de la littérature et des indications des entreprises.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des mesures de premiers secours

Indications générales

Protection individuelle du premier sauveteur. Changer les vêtements imprégnés. Ne pas porter sur soi des chiffons imprégnés du produit.

Après inhalation

Transporter la personne atteinte à l'air frais. Allonger la victime et la tenir au chaud. En cas de malaises persistants, consulter un médecin.

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. Changer les vêtements imprégnés. En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Consulter ensuite un ophtalmologiste.

Après ingestion

NE PAS faire vomir.

Rincer la bouche abondamment à l'eau. Appeler immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aide élémentaire, décontamination, traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Mousse. Poudre d'extinction. Dioxyde de carbone (CO2). Eau pulvérisée.

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau de forte puissance.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Monoxyde de carbone Dioxyde de carbone (CO2). Oxydes de soufre. Phosphore oxydes. Oxydes nitriques (NOx). suie.

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Information supplémentaire

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Remarques générales

Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit. Eloigner toute source d'ignition. Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une protection respiratoire. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

ADDINOL Eco Gear 680 M

Date de révision: 10.03.2025 Code du produit: 741074 Page 4 de 16

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. En cas d'une fuite de gaz ou d'une infiltration dans les eaux naturelles, le sol ou les canalisations, avertir les autorités compétentes. Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiquement ou des barrages antipollution).

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Autres informations

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination. Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7 Protection individuelle: voir rubrique 8 Section 12: Informations écologiques Evacuation: voir rubrique 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Travailler dans des zones bien ventilées ou avec un masque respiratoire à filtre. Eviter la formation de brouillard d'huile. Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Préventions des incendies et explosion

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser. Au poste de travail, ne pas manger, ne pas boire, ne pas fumer ni priser.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Maintenir l'emballage au sec et bien fermé pour éviter une contamination et l'absorption d'humidité. Conserver le récipient bien fermé dans un endroit frais. Conserver/Stocker uniquement dans le récipient d'origine.

Conseils pour le stockage en commun

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

Tenir à l'écart de: Comburant

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Protéger contre: Radiations UV/rayonnement solaire. gel. forte chaleur.

Température de stockage conseillée: 5 - 40°C

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Indications détaillées: voir notice technique.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

ADDINOL Eco Gear 680 M

Date de révision: 10.03.2025 Code du produit: 741074 Page 5 de 16

Valeurs de référence DNEL/DMEL

Nº CAS	Désignation			
DNEL type	, ,	Voie d'exposition	Effet	Valeur
64742-57-0	Residual oils (petroleum), hydrotreated; Baseoil — unsp	ecified		
Consommater	ur DNEL, à long terme	par voie orale	systémique	0,74 mg/kg p.c./jour
Salarié DNEL	, à long terme	par inhalation	systémique	2,73 mg/m³
Salarié DNEL	, à long terme	par inhalation	local	5,58 mg/m³
Salarié DNEL	, à long terme	dermique	systémique	0,97 mg/kg p.c./jour
Consommate	ur DNEL, à long terme	par inhalation	local	1,19 mg/m³
	Produits de réaction de bis (4-méthyl pentan-2-yl)-acide de propylène et d'amines, C12-C14-alkyl (ramifié)	phosphorodithioïque av	ec l'oxyde de phosph	ore, l'oxyde
Salarié DNEL	, à long terme	par inhalation	systémique	4,28 mg/m³
Salarié DNEL	, à long terme	dermique	systémique	12,5 mg/kg p.c./jour
Consommate	ur DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	1,09 mg/m³
Consommate	ur DNEL, à long terme	dermique	systémique	6,25 mg/kg p.c./jour
Consommate	ur DNEL, à long terme	par voie orale	systémique	0,25 mg/kg p.c./jour
	Molybdenum trioxide, reaction products with bis[O,O-bis	(2-ethylhexyl)] hydroger	n dithiophosphate	
Salarié DNEL	, à long terme	par inhalation	systémique	4,93 mg/m³
Salarié DNEL	, à long terme	dermique	systémique	1,4 mg/kg p.c./jour
Consommate	ur DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	0,87 mg/m³
Consommate	ur DNEL, à long terme	dermique	systémique	0,5 mg/kg p.c./jour
Consommate	ur DNEL, à long terme	par voie orale	systémique	0,5 mg/kg p.c./jour
68937-96-2	di-tert-butyl polysulfures			
Salarié DNEL	, à long terme	par inhalation	systémique	3,29 mg/m³
Salarié DNEL	, à long terme	dermique	systémique	4,67 mg/kg p.c./jour
Consommate	ur DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	0,58 mg/m³
Consommate	ur DNEL, à long terme	dermique	systémique	1,67 mg/kg p.c./jour
Consommate	ur DNEL, à long terme	par voie orale	systémique	0,167 mg/kg p.c./jour
68411-46-1	alkylated diphenylamine			
Salarié DNEL	, à long terme	par inhalation	systémique	0,6 mg/m³
Salarié DNEL	, à long terme	dermique	systémique	0,08 mg/kg p.c./jour
Consommate	ur DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	0,14 mg/m³
Consommate	ur DNEL, à long terme	dermique	systémique	0,04 mg/kg p.c./jour
Consommate	ur DNEL, à long terme	par voie orale	systémique	0,04 mg/kg p.c./jour
121158-58-5	dodécylphénol, ramifié			
Salarié DNEL	, aigu	par inhalation	systémique	44,18 mg/m³

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Date de révision: 10.03.2025	ADDINOL Eco Gear 680 M Code du produit: 741074		Page 6 de
Salarié DNEL, à long terme	dermique	systémique	0,25 mg/kg p.c./jour
Salarié DNEL, aigu	dermique	systémique	166 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	0,79 mg/m³
Consommateur DNEL, aigu	par inhalation	systémique	13,26 mg/m³
Consommateur DNEL, à long terme	dermique	systémique	0,075 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, aigu	dermique	systémique	50 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme	par voie orale	systémique	0,075 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, aigu	par voie orale	systémique	1,26 mg/kg p.c./jour

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

ADDINOL Eco Gear 680 M

Date de révision: 10.03.2025 Code du produit: 741074 Page 7 de 16

Valeurs de référence PNEC

Nº CAS	Désignation	
Milieu enviro	nnemental	Valeur
64742-57-0	Residual oils (petroleum), hydrotreated; Baseoil — unspecified	
Intoxication s	secondaire	9,33 mg/kg
	Produits de réaction de bis (4-méthyl pentan-2-yl)-acide phosphorodithioïqu de propylène et d'amines, C12-C14-alkyl (ramifié)	ue avec l'oxyde de phosphore, l'oxyde
Eau douce		0,0024 mg/l
Eau douce (ı	rejets discontinus)	0,15 mg/l
Eau de mer		0,00024 mg/l
Sédiment d'e	eau douce	0,0129 mg/kg
Sédiment ma	arin	0,00129 mg/kg
Intoxication	secondaire	10 mg/kg
Micro-organi	ismes utilisés pour le traitement des eaux usées	24,33 mg/l
Sol		0,00117 mg/kg
68937-96-2	di-tert-butyl polysulfures	
Eau douce		0,00024 mg/l
Eau douce (ı	rejets discontinus)	0,002 mg/l
Eau de mer		0,000024 mg/l
Sédiment d'e	eau douce	0,94 mg/kg
Sédiment ma	arin	0,094 mg/kg
Intoxication	secondaire	6,66 mg/kg
Micro-organi	ismes utilisés pour le traitement des eaux usées	4,51 mg/l
Sol		0,0181 mg/kg
68411-46-1	alkylated diphenylamine	·
Eau douce		0,034 mg/l
Eau douce (ı	rejets discontinus)	0,51 mg/l
Eau de mer		0,003 mg/l
Sédiment d'e	eau douce	0,446 mg/kg
Sédiment ma	arin	0,045 mg/kg
Micro-organi	ismes utilisés pour le traitement des eaux usées	10 mg/l
Sol		1,76 mg/kg
121158-58-5	dodécylphénol, ramifié	·
Eau douce		0,000074 mg/l
Eau douce (ı	rejets discontinus)	0,00037 mg/l
Eau de mer		0,000007 mg/l
Sédiment d'e	eau douce	0,226 mg/kg
Sédiment ma	arin	0,027 mg/kg
Intoxication	secondaire	4 mg/kg
Micro-organi	ismes utilisés pour le traitement des eaux usées	100 mg/l
Sol		0,118 mg/kg

Conseils supplémentaires

Recommended limit value for oil mist

TWA: 5 mg/m³

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

ADDINOL Eco Gear 680 M

Date de révision: 10.03.2025 Code du produit: 741074 Page 8 de 16

STEL: 10 mg/m³

Le produit ne contient pas des quantités de composés ayant des valeurs limites d'exposition professionnelles à surveiller. Les limites sont basées sur la réglementation valide au jour de leur création.

8.2. Contrôles de l'exposition





Contrôles techniques appropriés

S'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Lunettes de protection hermétiques. Normes DIN/EN: DIN EN ISO 16321

Protection des mains

Porter les gants de protection homologués : Normes DIN/EN : EN ISO 374

Durée d'étanchéité en cas d'exposition permanente: 480 min

Matériau approprié: NBR (Caoutchouc nitrile). Epaisseur du matériau des gants: 0.7 mm.

Durée d'étanchéité en cas d'exposition aux éclaboussures: 30 min

Matériau approprié: NBR (Caoutchouc nitrile). Epaisseur du matériau des gants: 0.4 mm

Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique.

Protection de la peau

Porter un vêtement de protection approprié. Changer les vêtements imprégnés.

Protection respiratoire

Lorsque les mesures techniques d'aspiration ou de ventilation ne sont pas possibles ou insuffisantes, il est indispensable de porter une protection respiratoire. Protection respiratoire avec filtre contre les gaz et vapeurs organiques de type A - point d'ébullition> 65 ° C: A1: <1000 ppm; A2: <5000 ppm; A3: <10 000 ppm.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:liquideCouleur:marronOdeur:caractéristiqueSeuil olfactif:non déterminé

Testé selon la méthode

Point de fusion/point de congélation: Aucune donnée disponible

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition non déterminé

et intervalle d'ébullition:

Inflammabilité: Aucune donnée disponible
Limite inférieure d'explosivité: Aucune donnée disponible
Limite supérieure d'explosivité: Aucune donnée disponible

Point d'éclair: 240 °C DIN EN ISO 2592

Température d'auto-inflammation:

Température de décomposition:

pH-Valeur:

non déterminé
Aucune donnée disponible
non applicable

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

ADDINOL Eco Gear 680 M

Date de révision: 10.03.2025 Code du produit: 741074 Page 9 de 16

Viscosité cinématique: 660 mm²/s ASTM D 7042

(à 40 °C)

Hydrosolubilité: pratiquement insoluble

Solubilité dans d'autres solvants Aucune donnée disponible

Coefficient de partage n-octanol/eau:

Aucune donnée disponible
Pression de vapeur:

Aucune donnée disponible

Pression de vapeur:

Densité:

Aucune donnée disponible

0,908 g/cm³ DIN 51757

Densité de vapeur relative:

Caractéristiques des particules:

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Informations concernant les classes de danger physique

Dangers d'explosion

Aucune donnée disponible

Température d'inflammation spontanée

solide: Aucune donnée disponible gaz: Aucune donnée disponible

Propriétés comburantes

Aucune donnée disponible

Autres caractéristiques de sécurité

Taux d'évaporation:

Aucune donnée disponible

Point d'écoulement: -15 °C ASTM D 7346

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

10.2. Stabilité chimique

Le mélange est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

10.4. Conditions à éviter

Cf. chapitre 7 D'autres mesures complémentaires ne sont pas nécessaires.

Ne pas surchauffer pour éviter une décomposition thermique.

10.5. Matières incompatibles

Réagit avec les: Comburant, fortes

10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Monoxyde de carbone Dioxyde de carbone (CO2). Oxydes de soufre. Phosphore oxydes. Oxydes nitriques (NOx). En cas d'incendie, risque de dégagement de:suie.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) nº 1272/2008

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Mélange non-testé.

ETAmél calculé

ATE (orale) > 5000 mg/kg; ATE (cutanée) > 2000 mg/kg; ATE (inhalation vapeur) > 20 mg/l; ATE (inhalation poussières/brouillard) > 5 mg/l

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

ADDINOL Eco Gear 680 M

Date de révision: 10.03.2025 Code du produit: 741074 Page 10 de 16

Nº CAS	Substance						
	Voie d'exposition	Dose		Espèce	Source	Méthode	
64742-57-0	Residual oils (petroleum)	, hydrotreated	d; Baseoil —	- unspecified			
	orale	DL50 mg/kg	> 5000	Rat	Study report (1982)	OECD Guideline 401	
	cutanée	DL50 mg/kg	> 5000	Lapin	Study report (1982)	OECD Guideline 402	
	Produits de réaction de bis (4-méthyl pentan-2-yl)-acide phosphorodithioïque avec l'oxyde de phosphore, l'oxyde de propylène et d'amines, C12-C14-alkyl (ramifié)						
	orale	DL50 mg/kg	> 2000	Rat	Study report (1995)	OECD Guideline 401	
	cutanée	DL50 mg/kg	> 2000	Lapin			
68411-46-1	alkylated diphenylamine						
	orale	DL50 mg/kg	> 5000	Rat	Study report (1982)	OECD Guideline 401	
	cutanée	DL50 mg/kg	> 2000	Rat	Study report (1988)	OECD Guideline 402	
121158-58-5	dodécylphénol, ramifié						
	orale	DL50 mg/kg	2100	Rat	Publication (1978)	OECD Guideline 401	
	cutanée	DL50 mg/kg	ca. 15000	Lapin	Study report (1968)	OECD Guideline 402	

Irritation et corrosivité

Corrosion/irritation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Mutagénicité sur les cellules germinales: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Un contact prolongé/fréquent avec la peau peut priver la peau de son sébum et provoquer des dermatoses.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

non applicable

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

ADDINOL Eco Gear 680 M

Date de révision: 10.03.2025 Code du produit: 741074 Page 11 de 16

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Mélange non-testé.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

ADDINOL Eco Gear 680 M

Date de révision: 10.03.2025 Code du produit: 741074 Page 12 de 16

Nº CAS	Substance						
	Toxicité aquatique	Dose		[h] [d]	Espèce	Source	Méthode
64742-57-0	Residual oils (petroleum), hydrotreated; Baseoil — unspecified						
	Toxicité aiguë pour les poissons	LL50 mg/l	> 100		Pimephales promelas	Study report (1995)	OECD Guideline 203
	Toxicité pour les poissons	NOEC mg/l	>= 1000	14 d	Oncorhynchus mykiss	CONCAWE, Brussels, Belgium (2010)	The aquatic toxicity was estimated by a
	Produits de réaction de b de propylène et d'amines			acide ph	osphorodithioïque avec l	oxyde de phosphore,	l'oxyde
	Toxicité aiguë pour les poissons	LL50 mg/l	ca. 24	96 h	Oncorhynchus mykiss	REACh Registration Dossier	OECD Guideline 203
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r	6,4 mg/l	96 h	Raphidocelis subcapitata	REACh Registration Dossier	OECD Guideline 201
	Toxicité aiguë pour les crustacés	EL50 mg/l	ca. 91,4	48 h	Daphnia magna	REACh Registration Dossier	OECD Guideline 202
	Toxicité bactérielle aiguë	CE50 mg/l ()	ca. 2433	3 h	activated sludge, domestic	REACh Registration Dossier	OECD Guideline 209
	Molybdenum trioxide, rea	ction produc	cts with bis[O	,O-bis(2-	ethylhexyl)] hydrogen dit	hiophosphate	
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l	> 100	72 h	Raphidocelis subcapitata	REACh Registration Dossier	OECD Guideline 201
	Toxicité bactérielle aiguë	CE50 mg/l ()	> 1000	3 h	activated sludge of a predominantly domestic sewag	REACh Registration Dossier	OECD Guideline 209
8937-96-2	di-tert-butyl polysulfures						_
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l	> 100	72 h	Raphidocelis subcapitata	Study report (2012)	OECD Guideline 201
	Toxicité aiguë pour les crustacés	EL50	63 mg/l	48 h	Daphnia magna	Study report (2013)	OECD Guideline 202
8411-46-1	alkylated diphenylamine						
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	> 100	96 h	Danio rerio	Study report (1988)	OECD Guideline 203
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l	> 100	72 h	Desmodesmus subspicatus	Study report (2006)	OECD Guideline 201
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50	51 mg/l	48 h	Daphnia magna	Study report (2004)	OECD Guideline 202
121158-58-5	dodécylphénol, ramifié						
	Toxicité aiguë pour les poissons	LL50	40 mg/l	96 h	Pimephales promelas	Study report (1994)	OECD Guideline 203
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l	0,15	72 h	Desmodesmus subspicatus	Study report (2005)	OECD Guideline 201
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	0,037	48 h	Daphnia magna	Study report (2005)	OECD Guideline 202
	Toxicité pour les crustacés	NOEC mg/l	0,004	21 d	Daphnia magna	Study report (2005)	OECD Guideline 211
	Toxicité bactérielle aiguë	CE50 mg/l ()	> 1000	3 h	activated sludge of a predominantly industrial sew	Study report (2004)	OECD Guideline 209

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

ADDINOL Eco Gear 680 M

Date de révision: 10.03.2025 Code du produit: 741074 Page 13 de 16

12.2. Persistance et dégradabilité

N'est pas facilement biodégradable (selon les critères OCDE). Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible

Coefficient de partage n-octanol/eau

Nº CAS	Substance	Log Pow
	Produits de réaction de bis (4-méthyl pentan-2-yl)-acide phosphorodithioïque avec l'oxyde de phosphore, l'oxyde de propylène et d'amines, C12-C14-alkyl (ramifié)	< 0,3
68937-96-2	di-tert-butyl polysulfures	5,6
68411-46-1	alkylated diphenylamine	6,66
121158-58-5	dodécylphénol, ramifié	7,14

FBC

Nº CAS	Substance	FBC	Espèce	Source
	Produits de réaction de bis (4-méthyl pentan-2-yl)-acide phosphorodithioïque avec l'oxyde de phosphore, l'oxyde de propylène et d'amines, C12-C14-alkyl (ramifié)	436	Onchorhynchus mykiss	REACh Registration D
68937-96-2	di-tert-butyl polysulfures	0,006	Lepomis macrochirus	Study report (2015)
68411-46-1	alkylated diphenylamine	411	Cyprinus carpio	Study report (2000)
121158-58-5	dodécylphénol, ramifié	289	Oncorhynchus mykiss	Study report (2006)

12.4. Mobilité dans le sol

En raison de sa faible solubilité dans l'eau, le produit sera séparé en majeure partie mécaniquement dans les installations d'épuration biologique.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

12.7. Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible

Information supplémentaire

Ne pas laisser s'échapper le produit de façon incontrôlée dans l'environnement.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations d'élimination

Ne doit pas être éliminé avec les déchets domestiques. Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

Code d'élimination des déchets - Produit

130205

HUILES ET COMBUSTIBLES LIQUIDES USAGÉS (SAUF HUILES ALIMENTAIRES ET HUILES FIGURANT AUX CHAPITRES 05, 12 ET 19); huiles moteur, de boîte de vitesses et de lubrification usagées; huiles moteur, de boîte de vitesses et de lubrification non chlorées à base minérale; déchet dangereux

L'élimination des emballages contaminés

Les emballages contaminés doivent être entièrement vidés et peuvent être réutilisés après un nettoyage adéquat. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales. Les emballages ne pouvant

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

ADDINOL Eco Gear 680 M

Date de révision: 10.03.2025 Code du produit: 741074 Page 14 de 16

pas être nettoyés doivent être éliminés.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)	
14.1. Numéro ONU ou numéro	
d'identification:	

14.2. Désignation officielle de

transport de l'ONU:

14.3. Classe(s) de danger pour le

transport:

14.4. Groupe d'emballage:

Transport fluvial (ADN)

14.1. Numéro ONU ou numéro

d'identification:

14.2. Désignation officielle de

transport de l'ONU:

14.3. Classe(s) de danger pour le

transport:

14.4. Groupe d'emballage:

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU ou numéro

d'identification:

14.2. Désignation officielle de

transport de l'ONU:

14.3. Classe(s) de danger pour le

transport:

14.4. Groupe d'emballage:

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU ou numéro

d'identification:

14.2. Désignation officielle de

transport de l'ONU:

14.3. Classe(s) de danger pour le

transport:

14.4. Groupe d'emballage:

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR Non

L'ENVIRONNEMENT:

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Unless specified otherwise, general measures for safe transport must be followed.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

non applicable

Information supplémentaire

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires UE

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

ADDINOL Eco Gear 680 M

Date de révision: 10.03.2025 Code du produit: 741074 Page 15 de 16

Autorisations (REACH, annexe XIV):

Substances extrêmement préoccupantes, SVHC (REACH, article 59):

dodécylphénol, ramifié

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3, Inscription 28, Inscription 30, Inscription 75

Législation nationale

Classe risque aquatique (D):

1 - présente un faible danger pour l'eau

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Modifications

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 2,3,5,6,7,8,9,10,11,12,16.

Abréviations et acronymes

Acute Tox: Toxicité aiguë Skin Corr: Corrosion cutanée Skin Irrit: Irritation cutanée

Eve Dam: Lésions oculaires graves

Eve Irrit: Irritation oculaire

Skin Sens: Sensibilisation cutanée Repr: Toxicité pour la reproduction

Aquatic Acute: Danger aigu pour le milieu aquatique Aquatic Chronic: Danger chronique pour le milieu aquatique

Pour la signification des abréviations et acronymes, voir: ECHA Guide relatif aux informations requises et évaluation de sécurité chimique. Chapitre R.20 (Tableau des termes et abréviations).

ADR - Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route; ADN -Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voie de navigation intérieure; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; ATE - Estimations de la toxicité aiguë; CAO - Compagnie aérienne cargo; CAS - Service des résumés chimiques; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISO - Organisation internationale de normalisation; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NTP - Programme de toxicologie national; OECD -Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID -Convention relative aux transports internationaux ferroviaires; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; TDG - Transport des marchandises dangereuses; UN -Les Nations Unies; UNRTDG - Recommandations des Nations Unies relatives au transport des marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]

Classification	Procédure de classification
Aquatic Chronic 3; H412	Méthode de calcul

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H302 Nocif en cas d'ingestion.

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

ADDINOL Eco Gear 680 M						
Date de révision: 10.03.2025	Code du produit: 741074	Page 16 de 16				
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.					
H315	Provoque une irritation cutanée.					
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.					
H318	Provoque de graves lésions des yeux.					
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.					
H360F	Peut nuire à la fertilité.					
H361f	Susceptible de nuire à la fertilité.					
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.					
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme	-				
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.					
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.					
H413	Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.					

Information supplémentaire

Le mélange est classé dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

(Toutes les données concernant les composants pertinents ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)